



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	3rd AfterTour Work
N° de dossier Poona :	2403477
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club des Vallons de la Tour
Lieu de la compétition :	Gymnase des dauphins Route de la Bourbre 38110 St Jean de Soudain

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	Régional / Ligue
2) La compétition se déroule du :	20/12 2024 au 20/12 2024

3) Dans :	1	salle(s) et sur	5	terrains
Salle 1 =	5	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	BRUNO Nadège

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	GIFFAZ DIT BOUVIER Cédric
-----------------------------------	---------------------------

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.	NC	à	R4
---	----	---	----

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en		Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club	
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	03/12	2024
Le nombre maximum de joueurs sera de	48	pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie pour l'ensemble de la compétition en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/fiche/tournoi?eventid=26703>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 12

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/fiche/tournoi?eventid=26703>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

11/12

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

11/12

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Avant la confection des tableaux : le coéquipier du joueur forfait pourra proposer un nouveau joueur. S'il n'a pas de nouveau coéquipier, l'équipe organisateur pourra lui proposer un joueur en recherche de partenaire. En cas de refus de sa part, un double en liste d'attente pourra entrer dans un tableau, par ordre de la liste d'attente.

Après la confection des tableaux : le coéquipier du joueur forfait pourra proposer un nouveau joueur de même niveau que le joueur forfait afin d'éviter les modifications de tableau. Le responsable de la compétition peut également proposer un joueur en liste d'attente. Si le coéquipier du joueur forfait n'a pas de solution de remplacement ou s'il décline la possibilité de jouer avec un joueur proposé par l'organisation, une paire de la liste d'attente sera intégrée au tableau, par ordre de la liste d'attente. Dans ce dernier cas, les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec le Juge-Arbitre, de modifier les poules et de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Forza S6000

Le volant de référence plastique sera

MAVIS 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

les volants touchant les filins des panneaux de basket sont considérés let au service et en match

les volants touchant les structures fixes sont considérés faute

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Pour les inscriptions et la liste d'attente, le critère 1 est la date d'inscription du deuxième joueur de la paire.

Les tableaux sont constitués en poules uniques de 4 paires. Le nombre maximum de série est fixé à 6.

Le plateau de jeu est uniquement réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs appelés pour leur match ainsi qu'aux conseillers des joueurs (2 max).

